



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E42979

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2024

ÉDITÉ LE 24/05/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1979

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE NANTERRE B 315483776

Siret : 315 483 776 00029

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 210047800140

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10546720504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10546720504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : P. DEBARLE ENTREPRISE

29 AVENUE SAINTE-FOY
BP 52
92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

Téléphone : 01 40 88 38 87

Portable : 06 60 64 85 91

Site Internet :

E-mail : v.lachiver@debarle-entreprise.fr

Responsabilité légale :

VM EXPANSION (892 782 798) / VANHEERSWYNGHELIS LAURENT PRÉSIDENT

Fax : 01 40 88 38 79

Effectif moyen : 44

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	25/05/2021
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	01/04/2021
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	01/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/04/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/04/2021
o Fenêtres de toit	01/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/04/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.